

Histoire de Monéteau

par l'abbé Henri Bouvier

Curé de Monéteau
de 1892 à 1898

Henri Bouvier est né à Thorigny-sur-Oreuse le 17 mai 1860 et mort le 18 mai 1934. Prêtre du diocèse de Sens de 1883 à 1900, puis de celui d'Amiens, il assura les fonctions de curé de Monéteau de 1892 à 1898, puis de Bertranges (Somme) de 1900 à 1911, avant d'être nommé aumônier de la Sainte-Famille à Cagny de 1911 à 1931. Henri Bouvier a quitté l'Église catholique pour être durant un temps pasteur luthérien à Bavans, près de Montbéliard. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens* et *Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre-*

le-Vif de Sens. La thèse qui lui permit d'obtenir le grade de bachelier en théologie eut pour sujet *Le gouvernement de l'église de Rome de la fin du I^{er} siècle jusqu'au milieu du III^e*. L'église Saint-Cyr de Monéteau, remaniée au fil des siècles, conserve un banc d'œuvre de 1672, dernier vestige de l'église Saint-Loup d'Auxerre, détruite sous la Révolution. Le bâtiment que l'on nomme « la prison de Monéteau » ne servait en réalité que d'auditoire, s'apparentant davantage à un palais de justice qu'à une maison d'arrêt. En 1853, un premier pont sur l'Yonne réunit les deux parties du village alors distinctes. Un incident lors de la construction d'un second pont, dit Eiffel, entraîna en 1911 l'effondrement de l'ancien et du nouvel ouvrage.

Un panorama qui a tenté le pinceau de plus d'un peintre

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 520 titres à ce jour. « Bientôt le bourg de Monéteau apparaît, étendu au milieu de la vallée. Sur la droite, le petit hameau de la Seiglée forme comme un prolongement du village, tandis que, de l'autre côté se montrent le château des Boisseaux, au milieu d'un nid de verdure, et, plus loin, Sommeville et sa résidence que l'on entrevoit à travers les grands peupliers. Lorsque le touriste est entré dans le bourg, il voit bientôt se présenter devant lui un panorama qui a tenté le pinceau de plus d'un peintre. L'Yonne, qui longeait la rive gauche de la vallée, revient en un gracieux méandre contre l'autre rive et la côtoie pendant quelque



temps, puis s'infléchit de nouveau et reprend sa direction du côté de Gurgy et d'Appoigny. Le bourg est bâti sur cette boucle, des deux côtés de la rivière. À droite c'est l'Eteau, avec ses villas et sa belle rue qui le traverse dans toute sa longueur. À gauche, parmi les jardins apparaît Monéteau, dominé par son église massive et la tour sombre du clocher. Au milieu, se dresse sur la rivière, avec hardiesse et légèreté, le pont suspendu et l'on aperçoit par dessous, un peu plus bas, un îlot verdoyant, au milieu des eaux qui fuient dans le lointain... »

L'organisation sociale et le droit de justice

Le premier chapitre est consacré à la constitution géologique du sol. L'auteur retrace ensuite l'histoire de Monéteau depuis les temps les plus anciens jusqu'au IX^e siècle ; puis du IX^e siècle jusqu'au XVI^e siècle (avec la charte de Charles le Chauve, l'établissement religieux auquel Monéteau doit son nom, la charte d'affranchissement, la construction de l'église, les premiers curés, les dîmes, les seigneurs, l'organisation sociale et le droit de justice, les droits seigneuriaux, les biens du chapitre, la propriété de l'Yonne, les ravages des guerres et des pilliers). Le chapitre suivant étudie la période allant du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution : la paroisse (avec la justice, les impôts, les dîmes, les fours banaux, la rivière) ; les hameaux (Sommeville, Saint-Quentin, Les Dumonts, Les Boisseaux, Les Chesnez) ; les biens particuliers du chapitre (la forêt du Bar ou de Montaigu, la grange de Marcilly, la métairie du Preslon, la Terre des Lapereaux, l'Île de Saint-Quentin, les Îles de Monéteau, les autres biens) ; la maison des templiers. L'étude se poursuit avec la période révolutionnaire retracée chronologiquement jusqu'au 22 décembre 1805. L'abbé Bouvier s'intéresse ensuite à la période moderne avec le passage de la rivière, les barrages, le pont suspendu, le chemin de fer, l'église, le bureau de poste et télégraphe. Il évoque les châteaux (Sommeville, Les Boisseaux, Les Chesnez, Montaigu, la villa Caprice, la maison Griffes), la population, les contributions, les chemins et les sentiers. Quinze pièces justificatives complètent l'ouvrage, dont par exemple l'affranchissement des habitants de Monéteau par le chapitre d'Auxerre (1263), le bail de la mairie de Monéteau.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 520 TITRES**

**51 TITRES SUR
L'YONNE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

HISTOIRE DE MONÉTEAU

L'emplacement actuel de Monéteau sur les bords de l'Yonne dut, à cause de sa situation, attirer les premières peuplades. En dehors du poisson fourni par la rivière, les habitants pouvaient trouver une alimentation facile dans la fertile plaine qui s'étendait sur la rive gauche de l'Yonne. En cas d'invasion, deux gués très rapprochés permettaient de passer vivement de l'autre côté de la rivière, et le Thureau-du-Bar, avec sa vaste forêt réservait aux fuyards un asile prompt et assuré. Ces gués rendirent de très grands services dans la suite des temps. Cependant, le document le plus ancien se rapportant d'une manière certaine à Monéteau date du 30 juin 853. Dans une charte, le roi Charles le Chauve fait référence à la partie du village située sur la rive droite qui appartenait alors à l'abbaye de Saint-Germain. Le bourg fut un des premiers à obtenir du chapitre d'Auxerre ses lettres d'affranchissement qui délivraient les serfs du droit de mainmorte et leur permettaient de transmettre, après leur mort, leurs biens à leurs enfants. En contrepartie les habitants abandonnèrent leurs bois et leurs droits d'usage dans la forêt du Bar. Le droit de patronage entraîna pour le chapitre certaines charges dont celle de faire bâtir le chœur de l'église. Si le chapitre était seigneur du village, il y avait à Monéteau, sur la rive droite de l'Yonne, des seigneuries particulières qui ont subsisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au XVII^e siècle, la population s'était accrue sur cette rive grâce à l'importance qu'avait pris le port du Petit-Monéteau depuis que Colbert en avait acheté le bailliage et la châtellenie à l'abbaye de Saint-Germain. Le grand ministre de Louis XIV ayant acquis la terre de Seignelay avait établi dans cette ville des manufactures importantes de drap. Toutes les marchandises étaient amenées à Monéteau et embarquées sur l'Yonne vers son château qui bordait la rivière. Si la justice était parfaitement organisée à Monéteau dès le XVI^e siècle, elle ne semble pas être intervenue dans l'affaire d'un des écumeurs qui couvraient les campagnes de leurs exactions. Ce routier du nom de Poncet s'était établi dans le village au bord de la rivière et de ce poste, surveillait le passage des bateaux afin de rançonner les pêcheurs et les mariniers. Il s'y maintint plusieurs années grâce à la terreur qu'il inspirait, avant d'être arrêté et jugé à Sens. On ignore la conclusion du procès mais il est probable que le moindre châtement fut pour lui d'être pendu haut et court.

Réédition du livre intitulé *Histoire de Monéteau (Yonne)*.

Extrait du *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1897*.

Réf. 2008-3527 Format : 14 x 20. 126 pages. Prix : 19 € Parution : mars 2019.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2019
2008-3527

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: 201..

Je commande « HISTOIRE DE MONÉTEAU » :

ex. au prix de 19 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2019 (438 pages)

3 520 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.